

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

MAI 2022

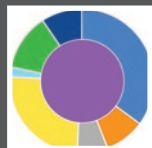


FOIRE

AUX

Plants

SOMMAIRE



BUDGET MUNICIPAL

Pages 4-6



INFOS LOCALES

Page 7



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 8-9



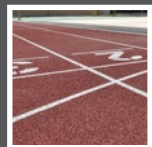
EDUCATION / JEUNESSE

Page 10



VIE ASSOCIATIVE

Page 11



SPORT

Page 12



SOCIAL

Page 13



ENVIRONNEMENT

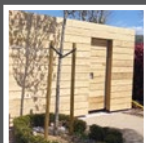
Pages 14-16



DOSSIER

Etude Socio Démographique

Page 17



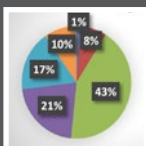
TRAVAUX

Page 18



TPM VOUS INFORME

Page 19



TPM VOUS INFORME révision du PLU

Pages 20-21



INFOS DU JIS

Page 23



AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27





Dynamiser le commerce de proximité et favoriser le développement économique des zones d'activités.

Le commerce de proximité comprend plusieurs bienfaits. D'une part, il permet de tisser du lien social dans les centres-villes des communes, et contribue ainsi à éviter leur paupérisation.

Ensuite, il offre bien souvent la possibilité de s'alimenter plus sainement, à base de produits dont la fiabilité de la traçabilité est fortement liée à la confiance accordée à son commerçant.

Par ailleurs, il peut être source d'emplois pour les administrés, ancrés dans leur ville, et auxquels préfèrent faire appel les commerçants locaux quand ils ont en besoin, plutôt que de se tourner vers des candidats extérieurs.

Les zones d'activités économiques sont elles également pourvoyeuses d'emplois. Et la logique du « gagnant-gagnant » prend tout son sens lorsque les entreprises qui y sont implantées, peuvent recruter du personnel qui réside au sein du même bassin de vie. Le temps de transport, la pollution induite, et l'absentéisme s'en trouvent amoindris, la motivation et l'investissement personnel optimisés.

Outre les associations de commerçants comme « les Vitrites de La Crau », les associations d'entrepreneurs comme « La Crau Pôle », ou la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la commune a un rôle direct à jouer.

En effet, elle instaure une politique en matière d'aménagement du territoire au travers de son Plan Local d'Urbanisme, en matière de règlements qui définissent la nature des enseignes, des façades, ou du mobilier de terrasses, en matière d'animation événementielle du centre-ville, et en matière de travaux de voirie et d'embellissement paysager.

A l'instar d'autres villes, La Crau va désormais aller plus loin en investissant dans le recrutement d'un véritable « développeur économique » ou « manageur de centre-ville », afin de coordonner les différents aspects de la politique municipale mise en œuvre dans ces secteurs.

Il s'agit d'un investissement dont les effets concrets doivent être palpables. Car en effet, en réalité, l'ensemble des éléments évoqués sont des composantes indissociables de la qualité de vie qui caractérise notre ville, et que nous souhaitons ardemment toutes et tous conserver.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

Julien DIAMANT

Adjoint délégué aux Finances, à la Fiscalité, à la Commande publique, et Recherche de financements et aux Ressources Humaines



PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2022

Le budget communal pour l'année 2022 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2022. En voici les grandes lignes.

Un contexte toujours incertain

A l'instar des deux budgets précédents, qui ont été élaborés puis exécutés dans un contexte très incertain sur le plan économique avec la crise sanitaire, le budget primitif 2022 a été conçu avec prudence. Les nombreuses conséquences de la guerre en Ukraine (ralentissement de la croissance économique mondiale, fortes tensions sur les prix de l'énergie et des matières premières, accélération de l'inflation) et les inconnues liées aux élections présidentielles et législatives, impactent fortement les prévisions. Pour autant, la ville maintient un niveau élevé d'investissements afin d'optimiser la gestion du patrimoine communal, et de préserver sa dynamique de relance de l'économie locale.

Les priorités fixées pour 2022

Les grands axes établis pour l'exercice budgétaire 2022 sont les suivants :

- ❶ Début des travaux de la gendarmerie « Arnaud BELTRAME » ;
- ❷ La réfection de la chapelle St Dominique de La Moutonne ;

- ❸ La poursuite des études de réhabilitation de la Villa « Les Tilleuls » en espace culturel ;
- ❹ Le lancement des études pour la rénovation énergétique des écoles ;
- ❺ L'acquisition de caméras nomades de vidéoprotection ;
- ❻ Le déploiement d'un dispositif de cybersécurité informatique ;
- ❼ L'installation de gradins escamotables et d'un mur d'images à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

Au titre de ces priorités, figure également la réalisation d'un programme de voirie* comprenant :

- ✓ La poursuite des travaux de requalification de l'avenue Jean Monnet à l'Ouest de La Moutonne ;
- ✓ L'enfouissement des réseaux secs, reprise de l'enrobé, du stationnement, et trottoirs, de l'avenue de la Libération ;
- ✓ L'élargissement et la sécurisation du carrefour entre la rue Renaude et l'avenue Jean Toucas ;
- ✓ L'amélioration du cadre de vie dans les quartiers par la poursuite de la réfection des voiries, de plantations d'arbres et de l'embellissement paysager ;
- ✓ Les travaux d'empierrement en pierres sèches de bordures et jardinières ;
- ✓ Le réaménagement des bureaux de l'antenne métropolitaine.

** Programme initié par la Commune et relevant désormais de la compétence de la Métropole TPM. Une attribution de compensation versée par la Commune à la Métropole permet la réalisation de ces opérations.*

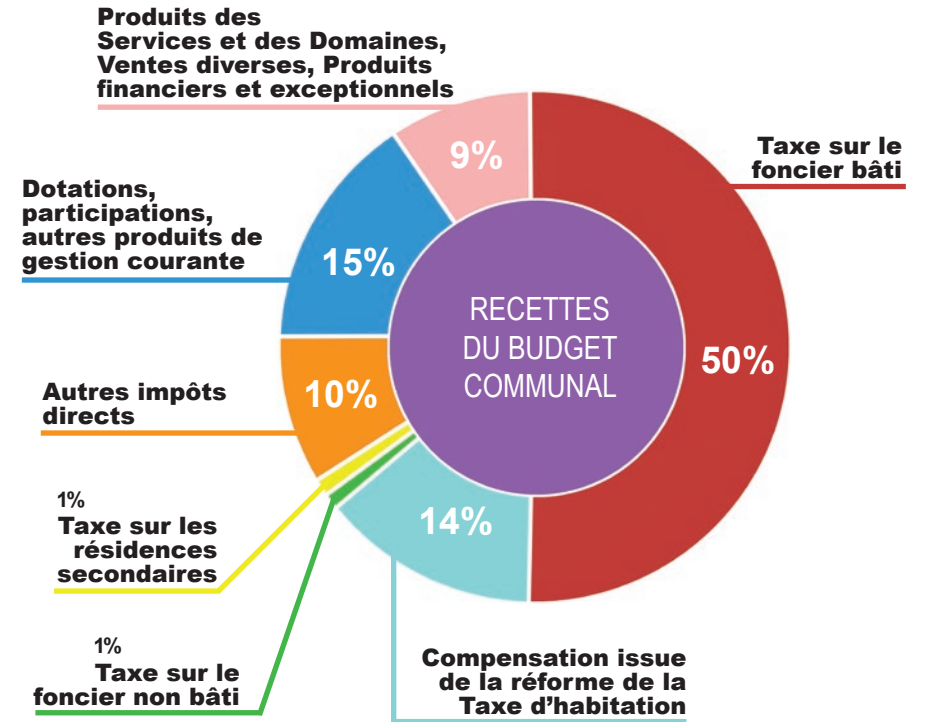
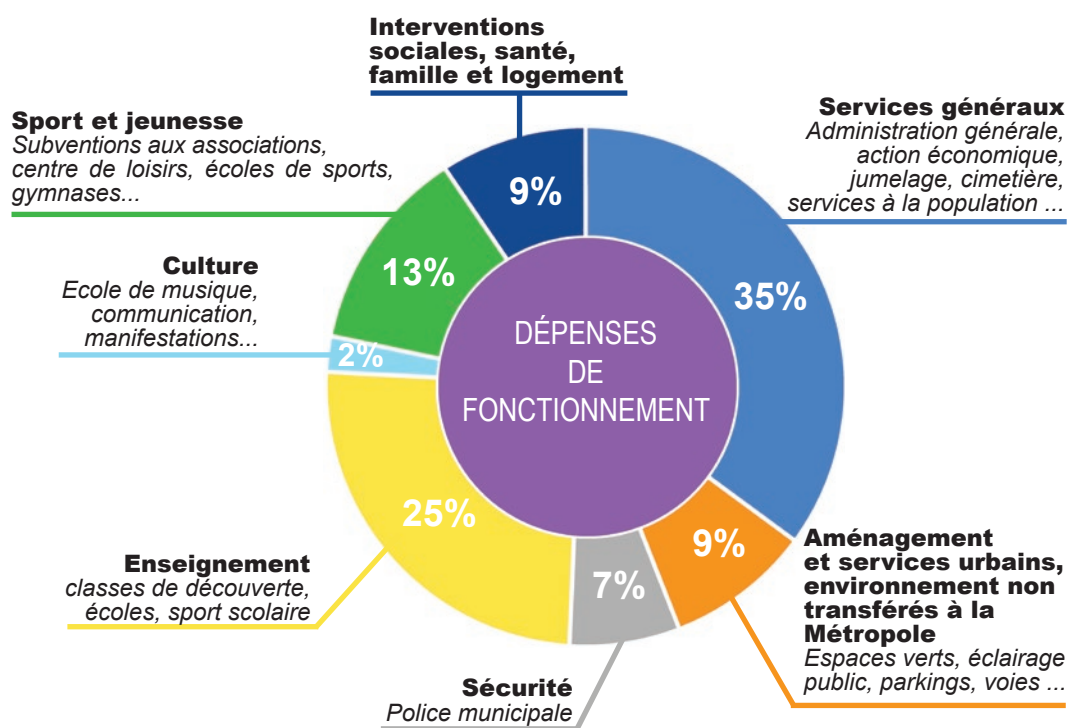
Le maintien des taux d'imposition

Les taux ont été augmentés de 25% en 2021, afin de faire face à la baisse des dotations de l'Etat, à la pénalité liée au non-respect du nombre de logements sociaux imposé par l'Etat, et aux transferts de charge effectués au profit de la Métropole.

La suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales a fait de la taxe sur le foncier bâti l'unique levier d'équilibre du budget communal. Malgré la hausse votée en 2021, le produit par habitant de taxe foncière par habitant se situe nettement en-deçà du produit moyen par habitant des communes, aussi bien au niveau départemental (-31%) qu'au niveau national (-6%).



La répartition des dépenses et recettes de fonctionnement



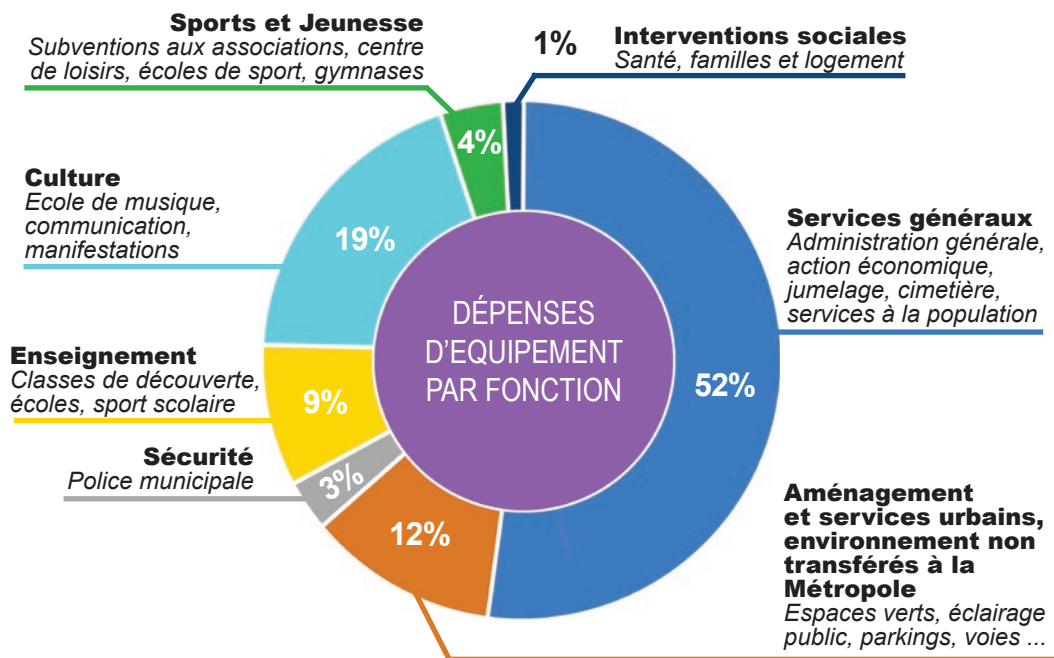
Un niveau d'endettement plus faible que la moyenne nationale

Le niveau d'endettement de la Commune est largement inférieur aux moyennes des communes de la même strate démographique (10 à 20 000 habitants) quel que soit l'échelon de comparaison retenu, départemental comme national, comme le montre le tableau ci-contre.

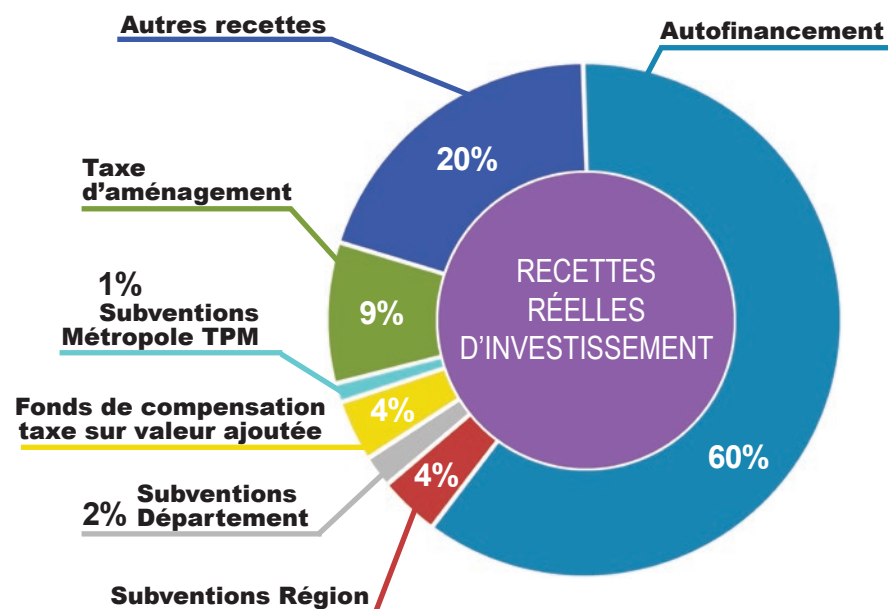
Montants de la dette Moyennes en euros par habitant (Communes de 10 à 20 000 habitants)	
LA CRAU	213 €
En France	846 €
En Région Paca	1 120 €
Dans le Département du Var	1 223 €

FINANCES

D'une manière plus générale, voici la répartition par postes des dépenses d'équipements pour 2022 :



Ces dépenses seront financées de la manière suivante :



LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2022

- ✓ Budget de fonctionnement : **25,6 millions d'euros**
- ✓ Budget d'investissement : **13,34 millions d'euros**
- ✓ Budget total : **38,95 millions d'euros**
- ✓ Dépenses prévisionnelles d'équipement (travaux, achat de matériel hors attribution de compensation versée à la Métropole TPM pour la réalisation de travaux dans le cadre de compétences transférées) : **7,6 millions d'Euros**
- ✓ Attribution de compensation versée par la Commune à la Métropole : **1,18 millions d'euros**
- ✓ Un taux d'épargne brute estimé à **20%**, supérieur au seuil critique fixé à 10% par les Chambres Régionales des Comptes (le taux d'épargne brute correspond au ratio entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement ; il est révélateur de la capacité d'investissement de la Commune)
- ✓ Epargne nette réalisée en 2021 : **2,7 millions d'euros**
- ✓ Enveloppe dédiée aux associations crauloises : **1,1 millions d'euros**
- ✓ Perte cumulée des aides de l'Etat : **- 7,3 millions d'euros (période 2013-2022)**
- ✓ Pénalité financière liée au non-respect du nombre de logements sociaux : **704 000 euros**



ÉCOLE DE MUSIQUE

Inscriptions pour la rentrée 2022-2023

L'École de Musique de La Crau propose les cours suivants :

✓ Pour les tout-petits

Eveil musical pour les 5-6 ans, initiation musicale (découverte des instruments) pour les 6-7 ans

✓ Pour les plus grands (dès 7 ans)

Piano, violon, guitare, basse, sax, flûte, trompette, accordéon, clarinette, batterie, percussions, chant, ateliers chant (à partir de 14 ans), ensemble instrumental, ateliers de musiques actuelles (ados et adultes), ateliers jazz

Modalités de réinscriptions (pour les élèves déjà inscrits en 2021-2022)

✓ Retrait des dossiers

Retrait par un parent responsable au secrétariat de l'école, **du mardi 24 mai au vendredi 10 juin 2022.**

✓ Retour des dossiers :

Les dossiers pourront être retournés au secrétariat aux dates suivantes :

- Mardi 14 juin, de 17h à 20h
- Mercredi 15 juin, de 14h30 à 20h
- Jeudi 16 juin, de 17h à 20h

Attention ! Tout dossier déposé après ces trois dates ne sera plus prioritaire.

Modalités de pré-inscription (pour les nouvelles demandes)

Pour toute demande de nouvelle inscription à l'École de Musique de La Crau, il convient de se présenter personnellement au secrétariat (pour les mineurs, l'enfant doit être présent et accompagné d'un parent responsable), afin de recevoir les explications relatives au fonctionnement de l'école et de remplir sur place le document de réservation. L'inscription définitive ne pourra se faire qu'en fonction des places disponibles.

Horaires d'ouverture de l'École de Musique :

du mardi au vendredi, de 14h à 20h.
Attention ! L'école sera fermée pour les vacances d'été, à compter du jeudi 16 juin à 20h

Infos :

04.94.66.05.87 / musiquelacrau83260@gmail.com



**L'École de Musique vous donne rendez-vous pour sa Scène ouverte
Vendredi 20 mai – A partir de 18h
A l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric**

Ne pouvant organiser son traditionnel Gala de fin d'année au mois de juin, en raison de la tenue des élections législatives, l'École de Musique propose donc une grande Scène ouverte, afin d'offrir aux élèves l'opportunité de présenter, seuls ou en groupes, le travail réalisé tout au long de cette année. La soirée, ouverte à tous, débutera à 18h avec les petits élèves de l'Eveil Musical, puis ceux de l'Initiation instrumentale. Suivront les jeunes débutants en instrument. Après une pause autour d'un buffet convivial, le spectacle reprendra à 21h avec les élèves plus âgés et les ateliers, dans une grande variété de styles musicaux.

INFOS LOCALES

HOMMAGE

Emmanuelle FOURMILLIER

Emmanuelle nous a quittés subitement en mars dernier, à l'âge de 45 ans. Issue d'une famille crauroise, elle s'est largement investie dans la vie de sa commune. Elle a ainsi notamment été trésorière du club de supporters « Les Z'Acraus du RCT », et était également trésorière du Comité de Jumelage, au sein duquel elle participait activement au maintien des liens fraternels avec nos villes jumelles de Villeneuve en Suisse et de Rosà en Italie.

Son activité professionnelle lui a par ailleurs aussi permis d'œuvrer au service de son territoire et de ses concitoyens. Employée dans différentes communes varoises, elle a plus particulièrement travaillé durant plusieurs mois au Service Urbanisme de la Mairie de La Crau, et avait dernièrement intégré la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Tous ceux qui ont côtoyé Emmanuelle garderont d'elle l'image d'une personne tournée vers les autres, appréciant l'échange et la discussion.

Nos pensées les plus chaleureuses vont vers son papa, Aimé FOURMILLIER, ainsi que vers ses proches.





Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés

ÉLECTRICIEN



Cyril BELLET est électricien depuis 15 ans. Originaire du Var, il a par la suite exercé plusieurs années à Paris. De retour à La Crau, il a créé sa propre entreprise en mars dernier. Il se déplace sur l'ensemble de la grande agglomération toulonnaise et intervient sur tous types de travaux électriques : installation, maintenance et mise aux normes d'équipements électriques, rénovation électrique, pose d'éclairage extérieur, etc. Vous pouvez également faire appel à Cyril pour tous travaux de dépannage, sachant qu'il peut même intervenir le dimanche en cas d'urgence. Notons enfin qu'il établit les devis gratuitement.

Tel : 06.21.03.69.43
Mail : belletcyril78@gmail.com

LES INFOS DES VITRINES DE LA CRAU

L'association des commerçants et professionnels craurois vous propose une nouvelle animation : « Le Festival du Monde ». Cette première édition sera placée sous les couleurs des Etats-Unis.

Rendez-vous le samedi 21 mai 2022, de 10h à 19h, en centre-ville de La Crau

(avenue Lieutenant Jean Toucas, Places Victor Hugo et Félix Reynaud)

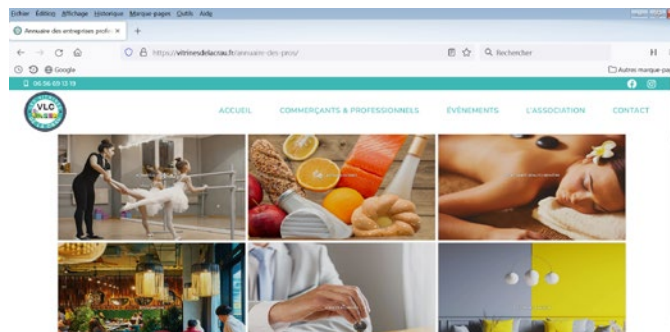
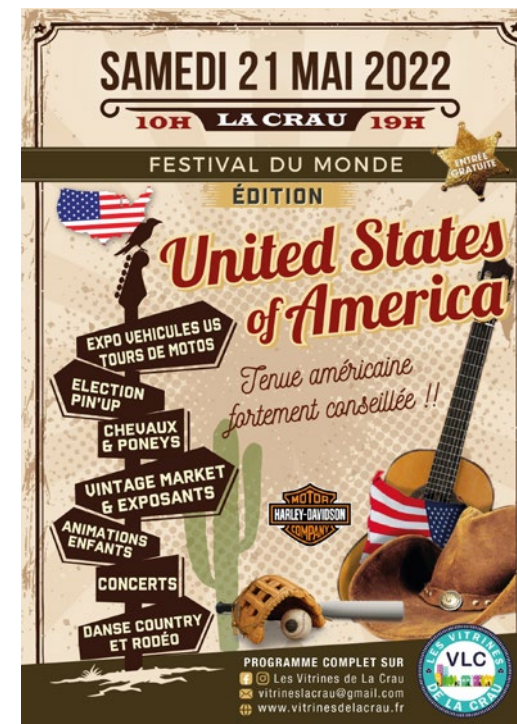
Un programme riche et varié vous attend tout au long de la journée :

Exposition de voitures américaines anciennes, stand Harley Davidson et tours de motos, marché vintage avec de nombreux exposants, défilé de pin-ups, balades à cheval et à poneys, démonstrations de danse country enfants et adultes, animation rodéo, initiation au base-ball et au lasso, concert avec le groupe « Lounge Time » et de nombreuses autres surprises !...

L'accès sera gratuit et une tenue américaine est fortement conseillée !

Pour + d'infos :

vitrineslacrau@gmail.com – www.vitrinesdelacrau.fr
Facebook et Instagram : Les Vitrites de La Crau



UN SITE INTERNET RÉACTUALISÉ

La nouvelle version du site internet des Vitrites de La Crau est en ligne ! Vous pouvez y retrouver en un clic l'ensemble des professionnels adhérents, de même que les événements organisés toutes l'année par l'asso afin de faire vivre le centre-ville. Rendez-vous sur : www.vitrinesdelacrau.fr

ADMIN INFOR VAR



Cette entreprise crauroise a ouvert ses portes en janvier dernier. A sa tête, une équipe constituée de Frédéric COMYN et William NEYRAC, anciens militaires et bénéficiant respectivement d'une expérience de 17 et 22 ans dans le domaine de l'informatique et des télécommunications, et de Sophie BENEULT, graphiste webdesigner. Forte de ces compétences variées, l'entreprise propose aux professionnels des services informatiques et numériques sur mesure tels que conseil, gestion et maintenance d'installations informatiques, mise en place de solutions numériques (cloud, gestion de la relation client, progiciels de gestion intégrée...), déploiement de structures et réseaux informatiques, sécurité (audit, tests intrusion, sauvegarde des données...), sans oublier la création de sites internet ou de logos.

Précisons qu'Admin Infor Var est référencée sur le site **www.cybermalveillance.gouv.fr** et peut donc intervenir auprès des particuliers pour tout problème de sécurité informatique (virus, ransomwares, traitement de données infectées, etc.).

6 Impasse Millet
Tel : 06.27.16.72.84
Mail : f.comyn@admininforvar.fr
Site internet : www.admininforvar.fr
Facebook : Admin Infor Var

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ASSOCIATION D'ENTREPRISES LA CRAU PÔLE

Président de « La Crau Pôle » depuis sa création en 2011, Laurent FALAIZE a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Lors de la dernière assemblée générale de l'association en mars dernier, il a en effet annoncé vouloir désormais se consacrer à la restructuration de sa société Fioul 83, et a passé le relais à Stéphane BELTRANDO, unique candidat à sa succession. Agé de 44 ans, ce dernier dirige la société ISIS COM, spécialisée en services informatiques et cybersécurité, et installée dans la zone d'activités de l'Estagnol depuis 2011.

Même si cette nouvelle présidence s'inscrit dans une certaine continuité (Stéphane était jusqu'alors trésorier de l'association et Laurent restera membre du Conseil d'Administration), l'objectif est aussi d'insuffler une nouvelle dynamique, notamment par la mise en œuvre de projets fédérateurs.

Il est vrai que « La Crau Pôle » regroupe aujourd'hui 170 entreprises représentant plus de 1 500 emplois. Elle s'étend sur un bassin de 65 ha constitué de 3 zones d'activités : Gavarry, l'Estagnol et le Chemin Long. De plus, une prévision d'extension de ce bassin sur une trentaine d'hectares est actuellement à l'étude, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Stéphane BELTRANDO souhaite donc avant tout travailler dans le sens d'un développement harmonieux et recréer du lien entre les différentes entreprises, afin de maintenir l'attractivité de cette zone en plein essor : « *il s'agit vraiment d'une priorité, surtout après les deux années de crise sanitaire que nous venons de traverser* », souligne-t-il.

Stéphane prévoit ainsi d'organiser dès le mois de juin, un premier événement inter-entreprises qui sera ouvert à la fois aux adhérents et aux non-adhérents. L'objectif de ce rendez-vous sera avant tout de faire connaissance, d'échanger et d'offrir à tous l'opportunité de développer un véritable réseau. Dans ce même esprit fédérateur, mais aussi pour valoriser et faire mieux connaître les actions et services mis en place par l'association, il envisage de renforcer sa visibilité sur le web avec notamment la création d'une application mobile destinée aux adhérents, la création d'une page Facebook et d'une page LinkedIn, ou encore la refonte du site internet.

Christian SIMON, lors de l'assemblée générale de La Crau Pôle. Il est entouré de Laurent FALAIZE (à droite) et de Stéphane BELTRANDO.

Ajoutons enfin que « La Crau Pôle » s'est engagée dans la démarche de labellisation « Parc + ». Porté par la Région, ce label récompense les parcs d'activités pour leurs actions en matière de qualité et de performance. Il prend plus particulièrement en compte les critères d'aménagement vertueux, de préservation de l'environnement et de responsabilité sociale. « *Avec cette démarche, les entreprises auront l'opportunité de se positionner comme des acteurs à part entière du développement et de l'attractivité du territoire, autour d'une dynamique commune* », précise le nouveau président.

Pour + d'infos : <https://lacraupole.fr/>





Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires



Muriel PICHARD
Conseillère Municipale
déléguée aux activités
et vie associative liées
à la jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL D'ÉTÉ

L'Accueil de Loisirs Communal d'Été fonctionnera **du 11 juillet au 31 août 2022**. Le formulaire nécessaire aux demandes de pré-inscription est disponible sur le site internet de la Ville : www.villedelacrau.fr, onglet « Démarches » puis rubrique « Enfance/Jeunesse ».

Les modalités d'inscription et les pièces requises sont indiquées dans ce formulaire. Vous devez compléter le formulaire de pré-inscription au format PDF, remplissable directement sur votre ordinateur, l'imprimer et le signer.

Il convient ensuite de le mettre sous enveloppe libellée accompagné des pièces complémentaires demandées et de :

- soit le déposer dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville
- soit l'envoyer par voie postale à Hôtel de Ville - Service ALSH Boulevard de la République - 83260 LA CRAU

DATE LIMITE DE DÉPÔT : VENDREDI 20 MAI 2022

Pour rappel, l'Accueil de Loisirs Communal d'Été est réservé aux enfants âgés de 3 à 10 ans. Les enfants de 11 ans et plus peuvent être accueillis par le JIS.

LA MAIRIE RECRUTE !

Animateurs saisonniers pour l'Accueil de Loisirs Communal d'Été

La Commune recrute pour son ALSH de l'été 2022, des animateurs titulaires ou en formation du BAFa (ou des diplômes, titres ou certificats de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation),

Les demandes sont à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - Boulevard de la République – 83260 La Crau

Joindre une lettre de motivation en précisant la période de disponibilité (du 11 au 29 juillet et/ou du 1^{er} au 31 août), un CV et la copie des diplômes.



ECOLE JEAN AICARD

Sensibilisation aux bienfaits du petit-déjeuner



Les élèves de CE2 et de la classe ULIS de l'école élémentaire Jean Aicard ont participé à une animation dédiée au petit-déjeuner.

Proposée par le service de la Restauration Scolaire, en partenariat avec la société ELIOR, cette animation avait pour objectif de sensibiliser les enfants à l'importance de ce premier repas de la journée.

Produits laitiers, céréales, compotes, fruits frais, miel, confiture, mais aussi pain, jambon ou fromage... les enfants avaient à leur disposition tous les produits nécessaires à la constitution d'un petit-déjeuner équilibré. Ils ont pu préparer leur plateau idéal, tout en recevant les conseils d'une diététicienne.

La semaine du vélo à La Crau !

La Ville de La Crau, en partenariat avec l'association « La Cycllette » vous propose une semaine dédiée à la mobilité et au vélo, afin de sensibiliser les enfants, mais aussi, plus largement, l'ensemble de la population, aux bienfaits de ce mode actif de déplacement, à la fois pour notre environnement et pour notre santé. **Deux grands rendez-vous sont à noter dans vos agendas !**

LA DÉFI DES VÉLOULOUS

Du 9 au 13 mai



Cette animation s'inscrit dans le cadre de la semaine nationale de la marche et du vélo à l'école pilotée par le Ministère de l'Éducation Nationale. La Cycllette et la Ville de La Crau mettent une nouvelle fois au défi les élèves des écoles Marie Mauron et Jean Giono, ainsi que leurs parents, de venir à l'école autrement : à vélo, à pied, en trottinette ou tout autre mode de déplacement non motorisé issu de leur imagination !...

Cette action vise à améliorer le bien-vivre ensemble et à faire bouger nos enfants au quotidien de manière ludique, tout en participant à la préservation de notre environnement.

A noter : les enfants seront récompensés par un diplôme de « Champion Véloulous » remis lors de la Fête du Vélo, le 15 mai à 11h30.



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire déléguée
aux Infrastructures et modes
doux de déplacement



VIE ASSOCIATIVE

LA FÊTE DU VÉLO

Dimanche 15 mai

Place Jean Jaurès de 9h30 à 12h



Plusieurs animations vous seront proposées à l'occasion de cette 1^{ère} édition de la Fête du Vélo.

✓ Bourse aux vélos

Vente de vélos d'occasion adultes et enfants remis en état et marqués par l'association « La Cycllette »

✓ Parcours à vélo ludique

Montez sur un petit vélo mis à votre disposition et réalisez un parcours plein d'obstacles rigolos. Un jeu d'adresse et d'équilibre pour adultes et enfants.

✓ Concours de vélo décoré

Décorez vos vélos sur la thématique de la nature et gagnez le prix du jury des Véloulous !

✓ Atelier créatif – de 9h30 à 10h30

(A partir de 6 ans)

Les enfants pourront réaliser des sérigraphies sur affiches et sur sacs sur le thème du vélo.

Places limitées !

Inscription obligatoire : lacycllette83@gmail.com

✓ Remise des diplômes des « Champions Véloulous » - 11h30

Les élèves des écoles Marie Mauron et Jean Giono ayant relevé le défi des Véloulous (voir ci-contre) se verront remettre un diplôme pour les récompenser de leur participation tout au long de la semaine.

La matinée se clôturera avec la remise du prix du plus beau vélo décoré !



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

PARC DES SPORTS LOUIS PALAZY : Ouverture au public de la piste d'athlétisme

Dès le lundi 2 mai 2022, la piste d'athlétisme du Parc des Sports Louis PALAZY sera ouverte à tous, selon les modalités suivantes :

En période scolaire

- ✓ Du lundi au vendredi, de 17h à 21h30
- ✓ Le samedi, de 10h à 16h
- ✓ Fermeture le dimanche

En période de vacances scolaires

- ✓ Du lundi au vendredi, de 17h à 21h30
- ✓ Fermeture le samedi et le dimanche
- ✓ Fermeture durant les mois de Juillet et d'Août

A noter :

Pas de possibilité d'accès aux vestiaires, ni aux douches

Infos :

Service des Sports - 04.94.01.56.86



CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

Equipe Masculine Régionale 1

Dimanche 8 mai

USCC - AS Cagnes-Le Cros Football
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Dimanche 29 mai

USCC - Carnoux
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

US CRAUROISE HANDBALL



Equipe Féminine Nationale 3

Samedi 14 mai

US Crauroise HB - HB Côte Bleue
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

Equipe Masculine Nationale 1

Samedi 21 mai

US Crauroise HB - Martigues HB
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU



Equipe Masculine Fédérale 1

1^{ère} de sa poule, l'équipe du RCHCC est d'ores et déjà sûre de monter en Nationale 2, et dispute à présent la phase finale du Championnat de France de Fédérale 1, dont voici le calendrier :

✓ Huitièmes de finale aller-retour :

week-ends du 23-24 avril et du 30 avril-1^{er} mai

✓ Quarts de finale aller-retour :

week-ends du 7-8 mai et du 14-15 mai

✓ Demi-finales aller-retour :

week-ends du 28-29 mai et du 4-5 juin

✓ Finale (terrain neutre) : week-end du 11-12 juin

Retrouvez toutes les infos et le calendrier précis des rencontres sur <https://rchcc.net/> et sur la page Facebook du club : @RCHCC

USC JUDO : Trois judokas craurois qualifiés à la Coupe de France Minimes

Le club de judo craurois poursuit une très belle dynamique. Après trois titres de Champions du Var en minimes et en cadets, ce sont à présent trois judokas minimes qui sont qualifiés pour la Coupe de France qui aura lieu à Ceyrat (Puy-de-Dôme), les 14 et 15 mai.

Carla BRAUN, Lola MERLATTI et Noa GAYETTE, âgés de 13 et 14 ans, représenteront ainsi la Ville de La Crau au sein de l'équipe du Var, composée de 25 judokas. Une belle expérience en perspective pour ces jeunes craurois, qui auront l'opportunité de participer à la plus prestigieuse compétition de leur catégorie.



SOCIAL

ANIMATIONS SENIORS : Petits changements de programme !...

Repas dansant de la Fête des Mères

Dimanche 22 mai 2022 -12h

Initialement prévu à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, le traditionnel repas de la Fête des Mères organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura finalement lieu en extérieur, sur la Placette Renaude (devant le Foyer des Anciens).

Au programme : Repas Aioli avec animation musicale et dansante assurée par l'Orchestre FABRE.

Pour rappel, cette animation gratuite est réservée aux Craurois de 70 ans et plus et les participants sont invités à apporter leurs couverts. En cas d'intempéries, elle se déroulera tout de même à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi, de 8h à 12h uniquement.

Infos : 06.49.51.02.22

Voyage en Italie – Région du Piémont

Le CCAS organise un voyage en Italie, dans la région de Valloriate, les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2022.

Au programme :

- ✓ Jour 1 : Arrêt à Savonne, visite d'un magasin de chaussures, déjeuner libre et dîner à l'hôtel
- ✓ Jour 2 : Turin, visite guidée du Musée égyptien, déjeuner libre et dîner à l'hôtel
- ✓ Jour 3 : Cunéo, déjeuner libre, retour vers la France par le village de Pinocchio

Tarif : 206 € par personne (le prix comprend le transport, l'hébergement 2 nuits, 2 petits-déjeuners, 2 dîners et l'assurance annulation)

Inscriptions : Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi, de 8h à 12h uniquement.

Infos : 06.49.51.02.22



Paule MISTRE
Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale





Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée à la Propreté,
aux Déchets
et aux Espaces Verts

MOUSTIQUES : Les bons gestes pour éviter leur prolifération

Avec les beaux jours qui reviennent, les moustiques font à nouveau leur apparition. Leur prolifération peut représenter une véritable nuisance, ceci d'autant plus que certaines espèces, telles l'*aedes albopictus* plus connu sous le nom de « moustique tigre », peuvent parfois transmettre des maladies comme la dengue ou le chikungunya. Par des gestes simples, nous pouvons tous agir au quotidien pour limiter cette prolifération.

Supprimer impérativement les eaux stagnantes

La première chose à retenir est qu'une femelle peut pondre jusqu'à 250 œufs dans de petits volumes d'eaux stagnantes (les larves peuvent même se développer dans un bouchon rempli d'eau !), et que 80% des gîtes larvaires se trouvent concentrés autour de nos maisons d'habitation. Le moustique tigre en particulier naît et vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu et reste la plupart du temps dans un rayon de 150 mètres. La solution de lutte la plus efficace est donc de supprimer les lieux de ponte, bien souvent générés par l'homme lui-même. Le schéma ci-contre récapitule les principaux conseils qu'il convient d'appliquer.

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?



1 MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...



2 DÉCHETS
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.



5 GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.



3 SOUCUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).



6 RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.



4 PISCINES - BASSINS
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.

L'ASTUCE!

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

Les moyens mis en œuvre par la Ville

La Ville de La Crau participe activement à la lutte contre la prolifération des moustiques. Outre les traitements préventifs réalisés dans les espaces publics, la Commune a fait le choix de s'engager dans une démarche vertueuse et respectueuse de l'environnement, privilégiant ainsi des dispositifs d'un coût abordable et raisonnable, de même que des solutions éco-responsables basées essentiellement sur la prévention et la participation de chacun (il est en effet prouvé que la lutte contre le moustique tigre en particulier passe avant tout par les actions individuelles, sachant qu'aucun traitement ou produit ne permet de l'éradiquer à long terme). Citons ainsi :

✓ L'installation de nichoirs à chauves-souris

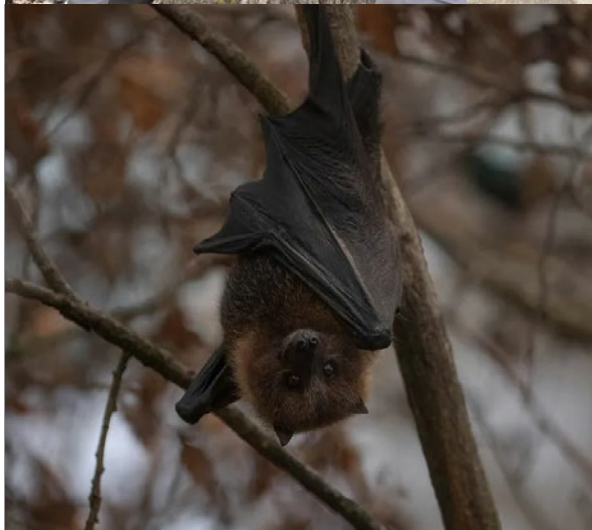
Les chauves-souris sont de grands prédateurs d'insectes et de moustiques : selon des études menées en laboratoire, une chauve-souris pourrait se nourrir de 600 moustiques en une heure ! Ainsi, des nichoirs placés dans des espaces publics ciblés peuvent participer à une lutte écologique contre les moustiques, mais aussi contre de nombreux insectes. Soulignons que le Service des Espaces Verts a par ailleurs mandaté l'association « Groupe Chiroptères de Provence » afin de prospecter différents sites de la ville (bâtiments communaux, parcs, etc.), dans le but de repérer de nouveaux endroits propices à la pose de nichoirs.

✓ **La mise en place d'un service de diagnostic et de conseil à domicile** : les agents du Service « Allo Mairie » ont été spécialement formés sur le sujet et peuvent se rendre chez vous, pour vous apporter toutes les informations utiles de même que des conseils adaptés à votre lieu d'habitation. Ils peuvent également vous renseigner sur des solutions alternatives, écologiques et peu coûteuses, telles que notamment les nichoirs à chauves-souris (acquisition, utilisation, positionnement, etc.).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU CONSEIL

Un agent du Service « ALLO MAIRIE » peut se déplacer chez vous

Prenez rendez-vous en appelant le Numéro Vert 0 800 00 30 24



MIEUX CONNAÎTRE LES CHAUVES-SOURIS...

Un animal à préserver

Animal méconnu et souvent porteur d'une mauvaise réputation, la chauve-souris est pourtant un animal inoffensif et joue même un rôle très important dans l'équilibre écologique. Le chiroptère (nom savant de la chauve-souris) agit en effet comme un insecticide naturel et s'avère être un véritable régulateur des populations d'insectes nuisibles ou ravageurs. Les chauves-souris jouent également un rôle important dans la conservation de la diversité végétale : certaines espèces sont nectarivores et contribuent à la pollinisation, d'autres sont frugivores et participent à disperser les semences à travers différents écosystèmes.

Chacun peut contribuer à la préservation de cet animal en installant un gîte artificiel ou nichoir. Rappelons que ce mammifère n'est pas un rongeur et qu'il ne provoque pas de dégât, ni dans les murs, ni dans les charpentes. L'installation d'un nichoir à chauve-souris permet par exemple de réinsérer l'animal en milieu urbain et de lutter naturellement contre le moustique.

Une animation pour découvrir l'univers fascinant des chauves-souris

La Ville de La Crau souhaite favoriser la préservation des chauves-souris et propose à ce titre une soirée de sensibilisation ouverte à tous, petits et grands.

Rendez-vous le jeudi 2 juin, à partir de 17h30 en Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Un chiroptérologue du Groupe Chiroptères de Provence animera cette soirée et pourra répondre à toutes vos questions.

Au programme :

- ✓ Présentation générale de la chauve-souris : de l'état fossile aux menaces actuelles, en passant par les habitats naturels, les prouesses technologiques, la chasse, la reproduction et l'hibernation ;
- ✓ Projection d'un film ;
- ✓ Moment de partage autour d'un pique-nique en extérieur (chaque participant doit prévoir son pique-nique) ;
- ✓ Soirée d'écoute, au moyen d'un détecteur à ultrasons, des chauves-souris potentiellement présentes afin de faire découvrir leurs cris, inaudibles sans appareils.

Participation gratuite sur inscription

auprès de l'Antenne métropolitaine de La Crau, au 04.94.01.56.84.

ZOOM SUR...

L'ESAT La ferme du Gapeau

Les équipes de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « La Ferme du Gapeau », situé à Solliès-Pont, interviennent sur les espaces verts de la ville, en complément des effectifs de l'antenne métropolitaine, dans le cadre d'un partenariat mis en place depuis environ 7 ans. Il est important de mettre en lumière le travail réalisé au quotidien par ces équipes qui ont aussi largement participé à l'obtention de la 3^{ème} Fleur, décernée en novembre dernier par le Label « Villes et Villages Fleuris ».

Un planning d'intervention axé sur les lotissements

Trois équipes de l'ESAT interviennent sur le territoire communal, selon un planning établi par le Service des Espaces Verts de l'antenne métropolitaine. Une équipe est dédiée au secteur de La Moutonne, une autre au secteur de La Crau, et la troisième intervient en soutien, en fonction de l'activité. Chaque équipe est composée de 6 à 8 travailleurs handicapés encadrés par un moniteur.

Les équipes de la Ferme du Gapeau interviennent dans tous les lotissements de La Crau et de La Moutonne. Près de 500 interventions sont ainsi réalisées chaque année, afin d'atteindre l'objectif d'une fréquence d'un passage dans chaque lotissement tous les 45 jours environ. Le Service des Espaces Verts reste en fait plus particulièrement en charge de l'entretien des espaces situés en centre-ville et de tous les ronds-points. Il assure en outre les opérations d'élagage, tous les projets de création d'espaces verts et de plantations, et également l'entretien et le bon fonctionnement des 6 fontaines de la ville.

Les règles du partenariat

Le Service des Espaces Verts conserve la maîtrise de la planification des interventions des équipes de La Ferme du Gapeau. Toutefois, l'établissement dispose de son propre matériel pour assurer le transport des équipes et la réalisation des chantiers. Il doit également équiper ses travailleurs conformément à la réglementation en vigueur, que ce soit en termes de sécurité ou en matière environnementale. C'est en ce sens qu'il s'est engagé à respecter scrupuleusement l'interdiction d'utilisation de produits chimiques, en faisant un effort tout particulier sur l'acquisition de matériels thermiques (débroussailleuses, tondeuses, taille-haies...), de matériels manuels (sécateurs, ébrancheurs, scies) et surtout de matériels électriques, plus écologiques car ne produisant pas de gaz d'échappement et limitant les nuisances sonores.

Précisons enfin que tous les travailleurs de l'ESAT ont suivi, et suivent tout au long de leur parcours, des formations sur les techniques professionnelles en matière d'espaces verts, mais aussi sur les gestes et postures, les équipements et consignes de sécurité. Plusieurs d'entre eux sont diplômés d'un CAP ou ont engagé, avec l'appui de l'ESAT, une démarche de validation des acquis professionnels, l'objectif étant de reconnaître et de valoriser le savoir-faire de travailleurs qui assurent au quotidien, malgré leur handicap, des chantiers de plus en plus techniques.

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES DANS NOS MASSIFS !

Trop nombreux sont les maîtres qui assimilent les espaces verts de la ville à de véritables toilettes pour chiens ! Les travailleurs de l'ESAT, mais aussi les agents du Service des Espaces Verts le constatent malheureusement tous les jours et éprouvent de plus en plus de difficultés pour effectuer un entretien de qualité. Cette situation est ressentie comme un véritable manque de respect vis-à-vis de leur travail. Désherber entre des tas de déjections ou risquer des projections fort désagréables à chaque passage de débroussailleuse n'est plus admissible pour celles et ceux qui ont pourtant pour mission première de participer à l'embellissement du cadre de vie des Crauroises et des Craurois. **Une mesure radicale sera donc appliquée dans les espaces verts les plus touchés, à savoir une suspension pure et simple de leur entretien...**

Rappelons une nouvelle fois que le fait, pour un propriétaire de chien, de ne pas ramasser et jeter correctement les déjections de son animal est passible d'une amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe, soit **135 euros**.



Les travailleurs de la ferme du Gapeau en présence d'Anne-Marie METAL, Maire-Adjointe et des agents métropolitains.

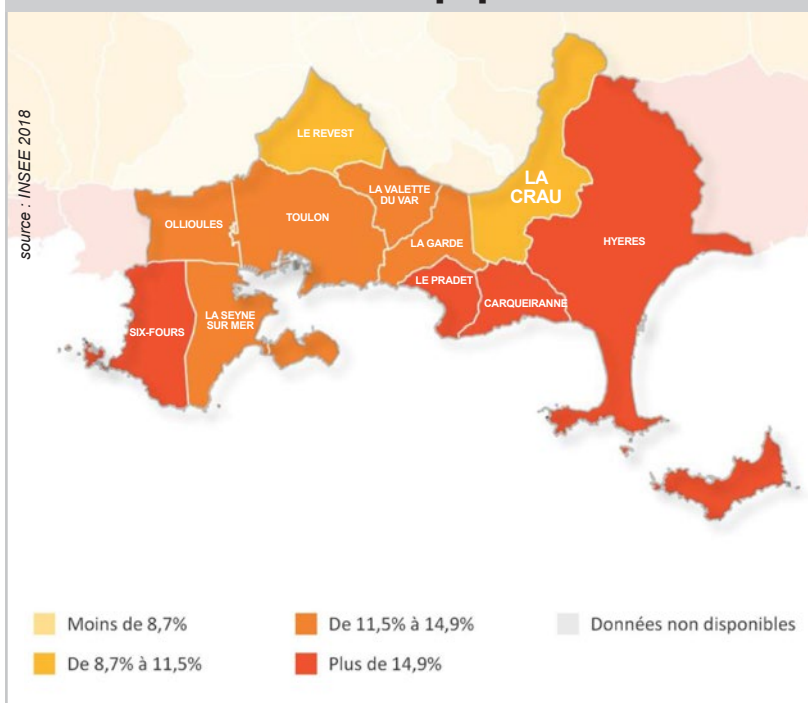
LA CRAU EN CHIFFRES...

Portrait socio-démographique de la ville et de son territoire

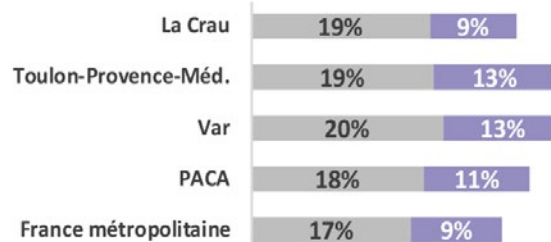
POINT N°3 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS CONCERNANT LES SENIORS

Après avoir abordé les thèmes de la démographie et de la petite enfance, nous nous penchons ce mois-ci sur les données statistiques relatives aux Seniors craurois. Connaître avec précision l'évolution du vieillissement de la population du territoire communal permet en effet de mettre en place des mesures adaptées, notamment en matière de lutte contre l'isolement et de prise en charge de la dépendance.

Part des 75 ans et plus au sein de la population



Les 60 ans et plus au sein de la population



En 2018, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 9% pour La Crau et de 13% pour la Métropole TPM et le département du Var.

DOSSIER



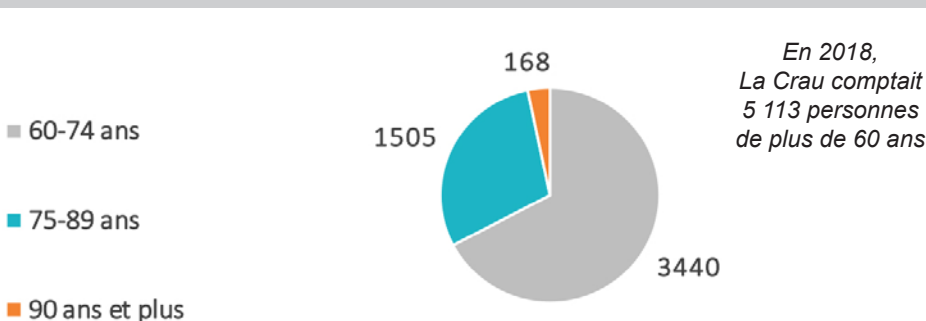
Christian SIMON
Maire de La Crau

Évolution des 75 ans et + au sein de la population

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18	
La Crau	1 148	1 396	1 672	+46%	Entre 2008 et 2018, le nombre de personnes de 75 ans et plus de la commune a augmenté de 46%, largement plus qu'aux niveaux métropolitain, départemental, régional et national
Toulon-Provence-Méd.	47 923	52 227	56 269	+17%	
Var	110 025	120 902	133 808	+22%	
PACA	487 306	525 830	562 544	+15%	
France métropolitaine	5 389 101	5 889 474	6 122 915	+14%	

source : INSEE 2008-2018

Les seniors par âge





Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie



Michel TRAVO
Conseiller Municipal délégué
aux travaux de maintenance,
entretien et gardiennage des
parcs et des cimetières

PARC DU BÉAL

La partie la plus ancienne du Parc du Béal a fait l'objet de différents travaux, permettant de maintenir des conditions optimales d'accueil, à savoir :

- ✓ la réfection des sols souples des aires de jeu,
- ✓ le remplacement d'une partie des zones en gazon synthétique,
- ✓ la création d'une palissade autour des sanitaires et des locaux de rangement de matériel.



CIMETIÈRE CENTRAL

Le programme de réfection des allées du Cimetière Central se poursuit par cette 3^{ème} phase de travaux qui concerne plus particulièrement la zone située au niveau de l'entrée principale et de l'allée du Monument aux Morts. Pour rappel, les allées sont reprises avec pose d'un enrobé ocre drainant et d'un chaînage pavé en bordure des caveaux, afin d'infiltrer les eaux de pluie tout en stabilisant les sols. Deux autres tranches de travaux sont prévues et seront réalisées sur un rythme annuel.



DÉCHETTERIE DE L'ESTAGNOL

L'antenne crauroise de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a fait procéder à la réfection et à la sécurisation de la voie d'accès à la déchetterie, avec :

- ✓ la création de trottoirs,
- ✓ la création de places de stationnement,
- ✓ la création d'un réseau d'éclairage public.



ENTRETIEN ANNUEL DU CANAL JEAN NATTE

Les travaux annuels d'entretien et de curage du Canal Jean Natte (ou Béal), effectués par les villes de La Crau et d'Hyères, ont débuté le 29 avril et se poursuivront normalement jusqu'au 22 mai. Durant cette période, le canal ne sera plus alimenté en eau.



MAI A VÉLO

La Métropole TPM participe à l'évènement national *Mai à vélo* qui met la petite reine à l'honneur durant un mois. Pliant ou à assistance électrique, pour les actifs ou les séniors, du plus confirmé au débutant, ce mode de transport est en pleine expansion. Sur le territoire de TPM, des évènements sont à venir. Tout d'abord, **le Challenge Geovelo** : la communauté (collectivités, employeurs, associations, etc) qui circulera le plus à vélo fera gagner son établissement ; les kilomètres parcourus sont enregistrés sur l'application Geovelo. Ensuite, **l'arrivée du label Véloc'**, **location de vélo longue durée** : pour une prestation variant de 1 mois à 3 ans. C'est l'opportunité de tester le vélo au quotidien avant de l'adopter. Et enfin, **Faites du vélo, les 4 et 5 juin**, organisé dans le cadre de la journée mondiale du vélo. Un évènement festif et convivial dans le centre-ville de Toulon (4 juin) et sur la corniche Tamaris à La Seyne-sur-Mer (5 juin) qui rassemble les acteurs incontournables du vélo autour de 25 animations gratuites pour petits et grands. Cette année, **venez découvrir l'escape game : menez l'enquête à vélo**, dans les rues de Toulon et sur la piste cyclable du littoral. De quoi pédaler avec le sourire, en famille ou entre amis.

+ d'infos sur www.metropletpm.fr



NATURE EN FÊTE AUX VIEUX SALINS



Les 21 et 22 mai de 12h à 19h, les Vieux Salins se préparent à accueillir les enfants pour fêter la nature. **De nombreuses animations gratuites**, ludiques, artistiques et scientifiques seront proposées ainsi que **des tours en ânes, un manège à pédale et des visites guidées** ornithologiques, botaniques, géologiques et même une visite décalée sur la vie du moustique. Côté culture : une exposition de photos de Marie Benattar et des créations artistiques de Tomax Poum seront à découvrir dans les salins. Les enfants pourront également assister à un suivi scientifique des cistudes d'Europe (tortues d'eau). Pour le déjeuner, portez votre pique-nique ; **une sieste sonore** reposera ensuite les plus petits voire même les plus grands. Ce sera également l'occasion de **découvrir le nouveau parcours en accès libre au cœur des Salins** d'Hyères. Ce week-end est spécialement dédié aux enfants, alors n'hésitez pas, venez en famille profiter de la nature aux Vieux Salins d'Hyères (Espace Nature des Salins d'Hyères, rue de Saint-Nicolas, 83400 Hyères). + d'info au 04 94 01 36 33 et sur www.metropletpm.fr



NOUVELLE CARTE D'ACCÈS AUX PÔLES DE VALORISATION

Si vous n'avez pas encore votre nouvelle carte d'accès aux Pôles de valorisation TPM, vous pouvez en faire la demande. **Désormais informatisée, cette carte vous permettra de vous rendre dans l'ensemble des déchèteries du territoire, excepté Saint-Mandrier-sur-Mer.** Pour l'obtenir, il suffit de vous rendre sur le site référencé par votre commune, munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile au même nom, de la carte grise du véhicule à enregistrer et de votre carte d'accès actuelle si vous en possédez une. **Vous pouvez également effectuer votre demande en ligne**, sur le portail numérique à l'adresse www.dechetteries.metropletpm.phaseo.fr. Votre carte actuelle ne sera plus valable au 5 septembre 2022. Pensez à la renouveler dès que possible.

LE POINT SUR...

RÉVISION ET AUTRES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA CRAU



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain délégué à l'Aménagement du Territoire

Réunion publique et actualisation du calendrier prévisionnel

Concertation liée à la procédure de révision du PLU

La troisième réunion publique précédemment reportée en raison des restrictions sanitaires (crise Covid-19) a été reprogrammée à la date du lundi 2 mai 2022 de 18h à 20h, en Mairie de La Crau. Le présent mensuel municipal a été édité avant cette réunion. Aussi, la synthèse des documents présentés à cette occasion sera publiée dans le prochain numéro de juin. Le calendrier prévisionnel de la révision du PLU de La Crau est actualisé ci-dessous, pour tenir compte du décalage lié à la crise sanitaire (Covid-19) et à la prise en compte de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (JORF n°0196 du 24 août 2021) :

PHASES DE LA REVISION DU PLU	DATES Prévisionnelles
Poursuite des études, de la concertation publique, des consultations diverses dont les Personnes publiques associées	Mai à octobre 2022
Finalisation et bilan de la concertation publique	Novembre 2022
✓ Groupe de travail municipal aménagement du territoire ✓ Commission TPM aménagement du territoire, planification et stratégie foncière	Décembre et janvier 2023
Arrêt du bilan de la concertation publique et arrêt du projet de révision du PLU par le Conseil métropolitain	Mars 2023
Avis des Personnes publiques associées et autres Commissions	Avril à juillet 2023
Phase enquête publique (préparation, organisation, enquête, rapport et conclusions du commissaire enquêteur)	Août à octobre 2023
Modifications mineures du dossier (le cas échéant) et préparation de la phase finale	Novembre et décembre 2023
✓ Groupe de travail municipal aménagement du territoire ✓ Commission TPM aménagement du territoire, planification et stratégie foncière	Janvier 2024
Approbation de la révision du PLU par le Conseil métropolitain	Mars 2024

Fin des résultats du questionnaire

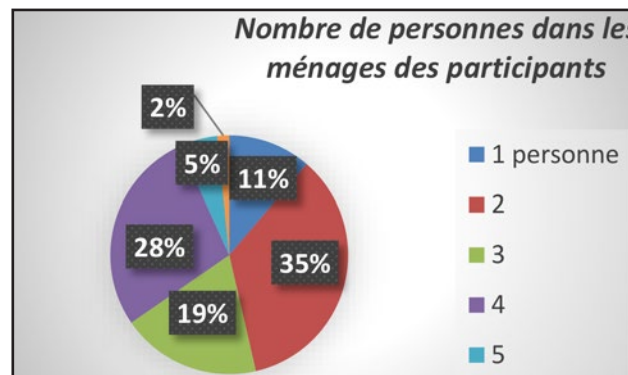
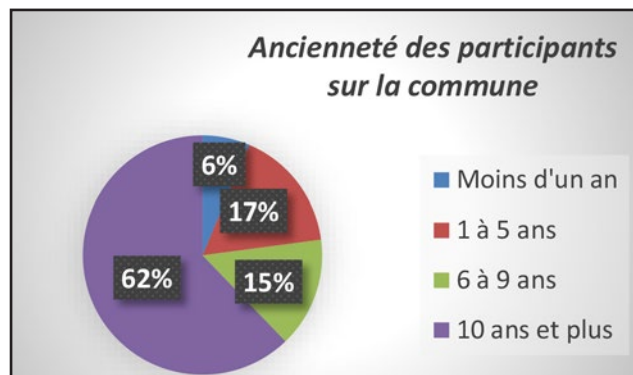
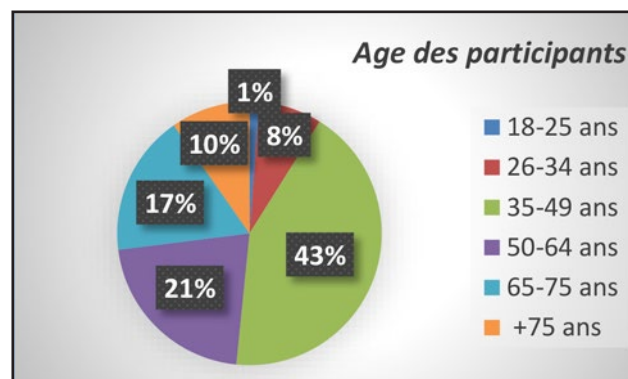
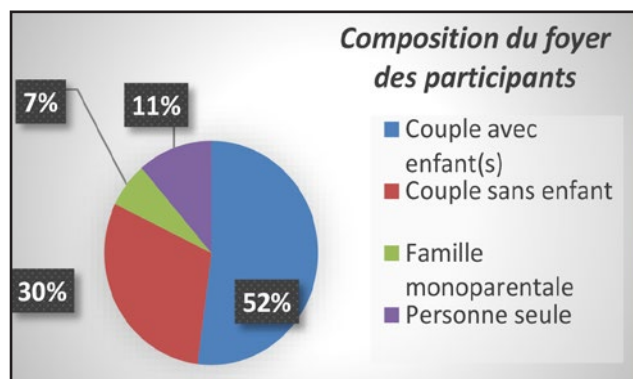
Concertation liée à la procédure de révision du PLU

Dans le cadre de la concertation liée à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de La Crau, un questionnaire a été publié dans le mensuel municipal du mois de décembre 2021. L'analyse des résultats de cette consultation a été publiée dans les mensuels municipaux précédents. Les réponses majoritaires sont synthétisées dans le tableau qui suit.

Rappel : Dans ce qui suit, les pourcentages ne se cumulent pas nécessairement, car plusieurs réponses étaient possibles pour certaines thématiques.

Questions	Réponses majoritaires
Votre vision de la commune ?	1°) Ville agréable : 75% des réponses 2°) Ville à la campagne : 59%
Pourquoi vivez-vous à La Crau ?	1°) Pour son cadre de vie (environnement, forêt, campagne, ville à taille humaine) : 77% 2°) Parce qu'il y fait bon vivre : 42%
Votre souhait pour les prochaines années. Rester à La Crau ou quitter la commune ?	Rester à La Crau : 93%
Pour vous l'avenir de la commune passe par ...	1°) La préservation de l'environnement : 74% 2°) La valorisation du cadre de vie : 49% 3°) La préservation de l'agriculture : 44%
L'environnement de la commune représente un atout majeur pour son attractivité dans 93% des réponses.	
Les éléments remarquables du paysage du territoire sont :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les massifs boisés (74% des réponses) ✓ Le parc du Béal (63%) ✓ Les domaines viticoles (46%) ✓ Les cours d'eau (43%) ✓ Les espaces agricoles (30%)
Un bon cadre de vie, c'est en priorité :	1°) Des commerces, écoles, services, ... : 66% des réponses 2°) La présence d'espaces publics de proximité : 65% 3°) Des espaces agricoles et un environnement préservés : 55%
S'agissant des équipements et des services :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A améliorer : les voies douces - vélos et piétons - (71% des réponses) et les transports en commun (38%) ✓ Besoins pour les jeunes : un terrain multisports (28% des réponses), une médiathèque (27%), une salle de loisirs (23%), des parcs et espaces verts (17%) ✓ Besoins pour les séniors : un parcours de santé (48% des réponses), une médiathèque (21%)
Les Craurois sont satisfaits de l'offre en stationnement sur le territoire communal :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Très satisfaits et satisfaits de l'offre en stationnement auto : 87% ✓ Besoin de dispositifs sécurisés pour le stationnement des vélos, en ville et à la gare

Les personnes ayant répondu au questionnaire sont en majorité des couples avec enfants et se situent dans la tranche d'âge des 35-49 ans. Les catégories socio-professionnelles qui se sont exprimées sont celles des employés, des cadres et des retraités (à peu près à égalité entre-elles). La majorité des participants habite La Crau depuis plus de 10 ans.



Information en continu Concertation publique liée à la révision du PLU

La concertation publique se poursuit. Retrouvez toutes les informations relatives à la révision du PLU :

- ✓ sur la page internet dédié, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, tél : 04.94.01.56.84.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau ».

Information du lancement de la concertation publique La Bastidette

Procédure de mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet

Par arrêté n° AP 21/141 du 1^{er} décembre 2021, le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée avait prescrit une procédure de mise en compatibilité du PLU de La Crau, dans le cadre d'une déclaration de projet, concernant le lieudit La Bastidette. Par délibération n°22/03/54 du 24 mars 2022, le Conseil Métropolitain a fixé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation publique dans le cadre de cette procédure.

Les objectifs de la déclaration de projet sont principalement de faire évoluer la zone agricole (A) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur au lieudit La Bastidette, vers une zone à urbaniser (AU) permettant l'implantation d'un nouveau site du Centre Départemental de l'Enfance (CDE) à La Crau.

Les informations relatives à la procédure sont consultables sur le site internet de la Ville de La Crau (www.villedelacrau.fr) et de la Métropole TPM (www.metropoletpm.fr) ou en Mairie de La Crau, au 2^{ème} étage (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture (tél : 04.94.01.56.84).

Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole TPM, Bâtiment l'Hélianthe, Direction Planification Territoriale et Projets Urbains (6^{ème} étage), 142 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon.

Un registre à feuillets non mobiles destiné aux observations de toutes personnes intéressées est à la disposition du public en Mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme, 2^{ème} étage de l'Hôtel de ville).

Chacun pourra faire part de ses observations :

- Sur ce registre ;
- Ou par courrier à la Métropole TPM à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée à l'adresse postale de la Mairie de La Crau (Boulevard de la République, 83260 La Crau) en précisant en objet « Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau » ;
- Ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mtpm.planification@metropoletpm.fr, en précisant en objet « Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau ».

Une réunion publique sera organisée ultérieurement en Mairie de La Crau (les date et heure seront communiquées à la population par voie d'affichage).

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

A la fin de chaque Conseil Municipal, M. le Maire répond aux questions que nous lui avons posées par écrit. Ces questions reflètent nos propres interrogations sur ce que nous pouvons connaître concernant la vie et l'évolution de notre commune, mais vous le savez, nous souhaitons aussi pouvoir relayer vos remarques et propositions. Notre boîte aux lettres est à votre disposition.

Les réponses apportées par le maire sont publiques, parfois relayées par la presse. Souvent elles concernent des sujets qui ne seraient pas forcément connus de tous autrement. Par exemple, voici ce que, en réponse à nos questions, nous avons appris en Conseil Municipal le 4 avril 2022.

Les travaux pour la création d'une voie verte (piétons - vélos) sur le CD 29 sont terminés entre le chemin des Aulnes et le chemin des Genévriers. Pour continuer jusqu'aux Martins, il faut faire des bassins de rétention, des discussions (?) sont en cours avec des propriétaires. Les travaux du giratoire (face au chemin des Genévriers) reprendront fin avril.

La traverse qui va de la place De Lattre de Tassigny à la rue des Chardonnerets n'a pas encore de nom. Nos propositions pour lui en donner un seront transmises à M. le Maire.

Pour répondre aux demandes de M. le Préfet, les activités assurées par le JIS vont être soumises à appel d'offres, la nouvelle gestion prendra la forme juridique d'un SSIEG. En attendant, jusqu'à fin août, le JIS actuel continue ses activités et se voit attribuer des subventions, comme d'habitude.

Combien de logements sociaux ? 607 déjà existants, 20 logements sont prévus av. du 8 mai, 8 aux Treilles, 17 autorisés à La Moutonne (imp. de La Pérouse). Donc, en tout, cela fera 669.

Il n'y a pas encore de jardins partagés (familiaux...), mais une acquisition de terrain est en cours à la Gensolène, et TPM réfléchit pour modifier le PLU (Plan Local d'Urbanisme) en ce sens.

Un Centre Départemental de l'Enfance sera construit à La Bastidette, après mise en compatibilité du terrain au PLU. Même s'il n'est pas à l'initiative de notre maire, c'est un projet d'envergure situé à La Crau. Avant notre question, il n'avait pas été évoqué ! Pour quoi si peu d'informations sur ce qui vient de TPM ou du département ? Certains de nos élus siègent dans ces instances !

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

MARDI 17 MAI 2022

De 15h à 19h30

**Espace Culturel Jean-Paul Maurric
à La Crau**

Cette collecte est organisée dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

MAI / JUIN

ZONES	MAI	JUIN
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 2	Mercredi 8
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 3	Mardi 7
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 5	Jeudi 2
ZONE 4 : La Glavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 6	Vendredi 3
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 9	Lundi 13
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 10	Mardi 14
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 12	Jeudi 9
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 13	Vendredi 10
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 16	Lundi 20
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 17	Mardi 21
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 19	Jeudi 16
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 20	Vendredi 17
ZONE 13 : La Gensolène / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 23	Lundi 27
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 24	Mardi 28
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Mercredi 1 ^{er} juin	Jeudi 23
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 27	Vendredi 24

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

Les infos du



ACCUEIL DE LOISIRS

**Du lundi 11 juillet
au mercredi 31 août 2022**

L'été, le JIS propose ses activités aux jeunes de 11 ans et plus (11 ans révolus le premier jour de l'activité).

Les formulaires d'inscriptions seront disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com

Réservations :
du mardi 31 mai au vendredi 17 juin 2022

Confirmations :
du mardi 28 juin au dimanche 3 juillet 2022

Pour les plus petits, nous vous invitons à vous renseigner auprès de la commune.

ATTESTATION FISCALE FRAIS DE GARDE 2021

A demander à l'accueil du JIS
ou par mail à association@jis-lacrau.com

INFOS VACANCES

Séjour été + 11 ans

Les Salles Sur Verdon
Du mardi 2 au vendredi 5 août
4 jours en camping, baignades, visites et balades, activités sportives...
Renseignements au JIS

Séjour été + 13 ans

St Jean St Nicolas (Hautes-Alpes)
Du lundi 25 au vendredi 29 juillet
1 semaine en gîte, sport en eau vive, visite de Gap, Lac de Serre-Ponçon...
Renseignements au JIS

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	8,90€

Accrobranche ECOPARK ADVENTURES - La Castille

Adulte 13 ans et plus.....	20,50€
Junior 7 à 12 ans.....	16,50€
Enfant 5 à 6 ans et 1,10m.....	11,50€
Mini-parc 2 à 5 ans.....	5,00€

Réservation obligatoire :
par téléphone au 07.60.29.67.89
ou sur www.ecopark-adventures.com

Kiddy Parc

Entrée à partir de 13 ans sans manège.....	GRATUIT
Entrée enfant avec manège de 2 à 12 ans.....	12,00€

Kiddy Parc avec attraction + Aquafamily

Entrée de 2 à 64 ans.....	17,60€
Aquafamily* : Entrée enfant de 0,90m à 1m ou sénior de +65 ans	6,40€
Entrée enfant à partir de 1m ou adulte.....	13,60€

* (Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Tarif entrée = 13,60€)

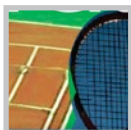
HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

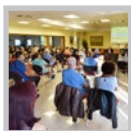
Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

Agenda susceptible de modifications et d'annulations.



Du 22 avril au 8 mai
Tournoi Open du Tennis La Crau
 Complexe Sportif du Fenouillet
 Ouvert aux licenciés classés jusqu'à 4/6
Infos : www.tennislacrau.com
 et Facebook/Tennis La Crau



Lundi 2
Réunion publique
Révision du PLU
 Hôtel de Ville (Salle d'Honneur et Salle
 des Mariages) - de 18h à 20h



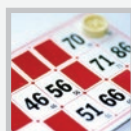
Samedi 7
Sortie du CCAS
« Un samedi au marché de Nice »
 Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans
 et plus
Participation financière :
 13 € (le prix comprend le transport)
Inscriptions :
 Office de Tourisme, du lundi au jeudi,
 le matin uniquement



Dimanche 8
5^{èmes} Rencontres Internationales de
Danse de La Crau (RIDC)
 Espace Culturel Jean-Paul Maurric
 à partir de 9h
 Avec la participation de nombreuses écoles de
 danse et de candidats amateurs et profession-
 nels, catégories enfants à adultes, en danse
 classique et néo-classique, modern'jazz et
 contemporain, hip hop et danses urbaines
 Organisées par Jean-Marc CONTRERAS de
 l'école de danse crauroise Studio Attitude
 Buvette et petite restauration sur place
Infos : ridc.lacrau@gmail.com ou
 06.13.70.75.75



Dimanche 8
Cérémonie de commémoration de
la Victoire du 8 mai 1945
 Rendez-vous à 11h
 devant l'Hôtel de Ville
 Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du
 Parking Jean Moulin



Mardi 10
Loto du CCAS
 Espace Culturel Jean-Paul Maurric
 14h30
 Réservé aux Seniors Craurois de 60 ans
 et plus
Lots :
 bons d'achat chez les commerçants craurois
 5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons



Dimanche 15
Foire aux Plantes
 Place Félix Reynaud - de 9h à 18h
 Retrouvez de nombreux exposants pour ce
 rendez-vous traditionnel en centre-ville de La
 Crau : producteurs, pépiniéristes, horticulteurs,
 mais aussi artisans et créateurs...
Infos :
 Service Culture et Événementiel
 04.94.01.56.80



Dimanche 15
Fête du vélo
 Place Jean Jaurès - de 9h30 à 12h
 L'association « La Cycllette » vous donne
 rendez-vous pour cette 1^{ère} Fête du Vélo à La
 Crau.
Au programme :
 bourse aux vélos, parcours ludique, concours
 de vélos décorés, ateliers créatifs et, à 11h30,
 remise des diplômes des champions du défi
 des Véloulous et annonce du prix du meilleur
 vélo décoré.
Infos :
 lacycllette83@gmail.com



Mardi 17
Collecte de sang
 Espace Culturel Jean-Paul Maurric
 de 15h à 19h30

FOIRE
 AUX
Plantes

Dimanche
15
MAI
 2022

Pépiniéristes
 Producteurs
 Créateurs
 ...

9h - 18h
 Place F. Reynaud
LA CRAU
 CENTRE-VILLE

La Ville de La Crau vous invite à ce grand rendez-vous printanier, le **dimanche 15 mai 2022, de 9h à 18h, sur la Place Félix Reynaud.**

Pépiniéristes, producteurs et horticulteurs vous proposeront un large choix de plants pour agrémenter vos balcons, jardins et potagers en cette belle saison (plantes fleuries, aromatiques, rosiers, arbustes, plants de légumes, etc.). Artisans et créateurs vous proposeront également divers produits tels que décors de jardin, bijoux, créations textiles et produits du terroir.

Pour + d'Infos :
 Service Culture et Événementiel
 04.94.01.56.80



Vendredi 20 Sortie du CCAS en Avignon

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Au programme :
visite d'Avignon, déjeuner sur une péniche, croisière vers Arles

Participation financière :
84 € (le prix comprend le transport, la restauration et le bateau)

Inscriptions :
Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Dimanche 22 Vide grenier de l'association La Crau'ch Coeurs

Piétonnier Jean Natte (le long du Béal) de 7h à 13h

Tarif :
10 € l'emplacement de 3 mètres pour les adhérents, 12 € pour les non adhérents

Inscriptions :
Office de Tourisme, le lundi 16, mercredi 18, et vendredi 20 mai de 9h à 12h et de 15h à 17h.

Infos : 06.03.32.68.13



Dimanche 22 Déjeuner dansant du CCAS de la Fête des Mères

Placette Renaude (devant le Foyer des Anciens) - 12h
Animation réservée aux Seniors craurois de plus de 70 ans

Grand déjeuner en plein air gratuit, avec repas Aïoli et animation dansante assurée par l'orchestre Fabre

Attention ! Apporter ses couverts

Inscriptions :
Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Vendredi 20 Scène ouverte de l'École de Musique

Espace Culturel Jean-Paul Maurric à partir de 18h

Les élèves se succéderont sur scène seuls ou en groupe, afin de présenter le travail réalisé cette année. La soirée débutera avec les petits élèves de l'Eveil Musical, puis ceux de l'Initiation instrumentale. Suivront les jeunes débutants en instrument. Après une pause autour d'un buffet convivial, le spectacle reprendra à 21h avec les élèves plus âgés et les ateliers, dans une grande variété de styles musicaux.
Infos : 04.94.66.05.87



Samedi 21 Journée « Festival du monde Edition USA »

Centre-Ville de La Crau – de 10h à 19h

L'association des commerçants « Les Vitrines de La Crau » vous invite à cette grande journée en centre-ville. Tenue américaine fortement conseillée pour l'occasion !
Entrée gratuite.

Au programme :
marché vintage, expo de véhicules US, tours de motos, défilé de pin-up, animations enfants, balades à cheval et à poney, concerts, danse country et rodéo...

Programme complet :
vitrineslacrau@gmail.com,
www.vitrinesdelacrau.fr, pages Facebook et Instagram « Les Vitrines de La Crau »

A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE JUIN 2022



Jeudi 2 Animation « Découverte des chauves-souris »

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville
A partir de 17h30

L'association Groupe Chiroptères de Provence vous propose de mieux découvrir l'univers fascinant de cet animal méconnu. Après une présentation et la diffusion d'un film, les participants seront invités à partager un pique-nique en extérieur (chacun doit prévoir son pique-nique) et à une soirée d'écoute au moyen de détecteurs d'ultrasons. Animation gratuite

Inscriptions : Antenne métropolitaine de La Crau – 04.94.01.56.84



Lundi 6 Sortie du CCAS à Saint-Rémy-de-Provence

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus sur le thème de la transhumance des moutons

Participation financière : 57 € (le prix comprend le transport, la restauration et l'animation)

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mardi 7 Spectacle de l'école maternelle Louis Palazy

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 18h
Spectacle de fin d'année sur le thème du cinéma et des comédies musicales



Mercredi 8 Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne - de 15h à 19h30



Dimanche 12 : 1^{er} tour des élections législatives

Bureaux de vote – de 8h à 18h

Naissances

Livia GAGLIANO
Tia MARIN
Arya ROGER
Léa LEMAIRE
Delya BEN SLAMA
Noa FARAGONI LARADI
Simon PELLOQUET
Alana ALOCCIO
Ismaël BONNOT
Mathieu MAIBECHE
Selena PENALVA
Adam LAPEYRE
Robin MAYEUR
Ella COLLET GAUDIN
Victoria SCAPPINI

Mariages

Erick MECHAIN et Evelyne BRETAIRE
Anthony CECCALDI et Laura ISNARD

Décès

Pierre MANISCALCO
Emmanuelle FOURMILLIER
Agathe ALBERTINI veuve CAGNO
Renée ANTEONORE veuve MISTRE
Rosette ANFOSSO
Alain PINEAU
Claude CABIOCH
Jean GARELLI
Antoine CARRASCO
Henri SANCASSIANI
Adeline BERENGUIER veuve BRUNO
Claudine GRANATA épouse CUPANI
Claude SABATIER
Patrick OVRÉ
Maria del Carmen MENA MARQUEZ
Gilbert GELAS

PERMANENCES

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 25 mai 2022** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

ASSOCIATION DE CHASSE LA GRIVE

L'association de chasse « La Grive » informe ses adhérents qu'elle tiendra son Assemblée Générale le **vendredi 20 mai 2022**, à 18h, à la Salle Coulomb (au-dessus du Foyer des Anciens).

EMPLOI

Le transport régional de voyageurs est un secteur d'activité fondamental au cœur de l'aménagement du territoire et de la mobilité durable. La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) et la Région Sud recrutent des conductrices et conducteurs de bus ! Rejoignez le réseau

régional ZOU ! et participez au maintien d'un service de transport efficace et au développement économique de la Région.

Pour + d'infos : www.fntv-paca.com



IMPÔTS : CAMPAGNE DÉCLARATIVE 2022 DES REVENUS 2021

Depuis le 7 avril 2022, vous avez la possibilité de faire votre déclaration de revenus de 2021. Malgré la mise en place du prélèvement à la source, la déclaration de revenus reste obligatoire. Cette déclaration

doit être effectuée en ligne, via le site internet www.impots.gouv.fr ou, si cela ne vous est pas possible, par formulaire papier.

Ainsi, **la déclaration papier** doit être déposée à votre Centre des Impôts (ou Service des Impôts des Particuliers), **au plus tard le 19 mai 2022**. Comme chaque année, **il vous sera également possible de déposer la vôtre à l'Accueil de la Mairie, dans l'urne prévue à cet effet.**

S'agissant des déclarations en ligne, les dates limites sont fixées en fonction du département de résidence. **Pour le Var, cette date est fixée au 8 juin 2022.**

Afin de répondre à vos questions, la Direction Générale des Finances développe et renforce ses services à distance en mettant à votre disposition :

- ✓ **Un numéro unique national**, le 0 809 401 401 (appel non surtaxé), joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 19h,
- ✓ **Une messagerie sécurisée** accessible via votre espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr, vous permettant des échanges directs par courriel,
- ✓ **Une offre de rendez-vous à distance** avec votre Service des Impôts des Particuliers également accessible via votre espace particulier (bouton « mes contacts » ou bouton « contact » en bas de la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr).

LES BONNS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans **l'App Store**

DISPONIBLE SUR **Google Play**

Dernier entretien avec Yves MASSAROTTO, Audrey et Aurélie GNECCHI, à propos de l'école des Arquets.

Yves :

Nous avons été la première école à participer aux études de l'accueil périscolaire du JIS, et à élaborer un projet de self-service pour la cantine. Ce projet ne s'est jamais réalisé car les services communaux n'y étaient pas favorables à ce moment-là. Quelques années plus tard, le principe a été repris et généralisé dans les autres écoles de la commune qui l'ont mis en pratique avec succès. Ironie de l'histoire, notre école qui en était à l'origine a été la seule à ne pas le mettre en pratique car elle a fermé avant. Par contre, grâce aux efforts du personnel communal, nous avons instauré une nouvelle forme de service qui a remplacé celui, classique, d'une assiette par élève. Notre idée était de proposer un plat par table, l'élève désigné comme chef de table étant chargé de répartir la nourriture dans les assiettes de ses copains. Mais ça n'a pas vraiment fonctionné, le premier servi recevant une assiette bien pleine, le suivant un peu moins, et ainsi de suite jusqu'au dernier qui n'avait plus rien.

Audrey :

A la cantine, les dames de service s'affairaient, nous servant les repas. Parmi elles, Emilienne, dont j'entends encore la grosse voix : « Tu manges ! » ou « Y'a pas de rab' ! »

Yves :

Vu l'agencement de l'école, et le peu d'ombre dans la cour, les premières fêtes de fin d'année se déroulèrent sous le cagnard. Soucieux de trouver un peu de fraîcheur, nous avons ensuite décidé de les organiser en nocturne. La préparation de ces fêtes représentait un sacré boulot. Préparer les dossiers, demander les autorisations, puis mettre au point les sketches, les chansons, n'était pas un travail que j'aimais faire, et un mois avant la date fatidique, je commençais à stresser. Comme l'école ne possédait que cinq classes, chacune d'entre elles devait assurer plusieurs prestations pour que le spectacle ait une durée suffisante. Avec les plus jeunes, ça n'était pas évident, mais ça marchait plutôt bien et nous sommes toujours arrivés à proposer une soirée sympathique. Je me souviens particulièrement d'un haka aux couleurs du RCT qui avait

beaucoup plu. En tout cas, quand ces fêtes s'achevaient et qu'elles étaient réussies, j'étais vraiment heureux et soulagé, d'autant plus que se rapprochaient les vacances d'été.

Dans la série des fêtes auxquelles nous participions, celle du carnaval était importante. Au départ, alors que seuls les enfants des maternelles défilaient dans le village, nous avons eu l'idée de nous joindre à eux, à la grande joie des élèves. Par la suite, les autres écoles élémentaires n'ont pas tardé à suivre le mouvement et le principe du défilé en ville s'est généralisé définitivement. En tout cas avant les attentats de la décennie 2010 qui ont consigné ces festivités dans les cours de récréation.

Audrey :

A l'époque, nous avions des exercices de sécurité incendie, aujourd'hui, les élèves ont droit aux exercices « attentats ».



Elèves déguisés pour une fête de fin d'année scolaire 2011, avec la présence d'Yves MASSAROTTO et Alain ROQUEBRUN.



Petit déjeuner à l'école en 2012. De gauche à droite, Chantal IANNOLO employée municipale, Pascal DATIN employé du prestataire chargé de la préparation des repas, Alain ROQUEBRUN et Yves MASSAROTTO

AU MENU DE LA CANTINE

RESTAURATION SCOLAIRE



du 2 mai au 6 mai

Lundi *Menu végétarien*

- Friand au fromage
- Quenelles natures sauce béchamel
- Epinards à la crème
- Corbeille de fruits **BIO**

Mardi

- Boeuf braisé de paleron sauce tomate **VF**
- Semoule **BIO**
- Croûte noire / Edam *
- Corbeille de fruits

Jedi

- Frisée à la mimosette *Mesclun croûtons miel fête **
- Sauté de porc **VF**
- Ratatouille et riz
- Saint-Nectaire / Fraidou *
- Eclair au chocolat

Vendredi

- Coleslaw *Salade verte aux croûtons **
- Parmentier de colin
- Yaourt nature sucré **BIO** *Yaourt aromatisé **
- Compote pommes **BIO** *Compote poires **

du 9 mai au 13 mai

Lundi

- Sauté de boeuf
- Penne semi complètes **BIO**
- Fromage frais nature sucré *Fromage blanc crème de marrons **
- Corbeille de fruits

Mardi *Menu végétarien*

- Salade hollandaise *Tomate mozzarella **
- Riz à la mexicaine
- Rondelé ail fines herbes *Rondelé nature **
- Smoothie à la vanille *Flan chocolat **

Jedi

- Pâté de foie *Rillettes à la sardine ** **LR**
- Sauté de dinde à la provençale
- Purée de carottes
- Brie / Bûchette mi-chèvre *
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Salade impériale / Carottes râpées *
- Filet de colin pané et citron
- Piperade
- Gouda / Saint-Paulin *
- Gâteau au yaourt et pomme

du 16 mai au 20 mai

Lundi *Menu végétarien*

- Carottes râpées *Salade verte et oeuf dur **
- Couscous végétarien
- Petit moulé / Croûte noire *
- Liégeois au chocolat *Crème dessert à la vanille **

Mardi

- Salade de riz à l'edam *Salade de pois chiches **
- Rôti de boeuf sauce poivre **VF**
- Haricots beurre en persillade
- Cantal / Fraidou *
- Corbeille de fruits **BIO**

Jedi *La kermesse gourmande*

- Salade verte
- Hot-dog gratiné
- Pommes frites
- Gaufres sauce chocolat

Vendredi

- Pizza au fromage
- Cabillaud à la vanille
- Flan de courgettes au fromage banc
- Yaourt nature sucré **BIO** *Yaourt frais aux fruits **
- Corbeille de fruits

du 23 mai au 27 mai

Lundi

- Blanquette de veau **VF**
- Riz pilaf **BIO**
- Yaourt fraises **BIO** *Fromage blanc **
- Corbeille de fruits

Mardi *Menu végétarien*

- Coleslaw *Chou blanc vinaigrette **
- Oeufs brouillés
- Petits pois
- Tomme grise *Rondelé au bleu au lait de brebis **
- Beignet chocolat noisette *Beignet pomme **

Jedi

FÉRIÉ

Vendredi

FÉRIÉ

du 30 mai au 3 juin

Lundi

- Betterave en salade **BIO**
- Steak haché
- Pommes frites **BIO**
- Corbeille de fruits

Mardi

- Carottes râpées *Salade verte **
- Jambon blanc
- Gratin de brocolis béchamel
- Emmental / Fraidou *
- Gâteau de semoule au chocolat

Jedi

- Tomate locale au basilic *Concombre vinaigrette **
- Dhal de lentilles corail et riz
- Yaourt nature sucré **BIO** *Yaourt vanille **
- Compote pommes **BIO**

Vendredi

- Salade de pommes de terre
- Filet de hoki à l'aïoli
- Haricots verts
- Emmental
- Fruits

BIO Produit Bio **AB**

LR Label Rouge

VF Viande / Volaille Origine France

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Mai 2022

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires